

PROCHE,
ACTIF,
humain !

S
N
P



LE SAVIEZ-VOUS ?

CE QUI CHANGE A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026 *La retraite des femmes !*

UN ECART DE RETRAITE TOUJOURS TRES IMPORTANT...

HOMMES
2.089 €
/mois



vs



FEMMES
1.306 €
/mois

SOIT 38 % DE MOINS

POUR LES FEMMES !

POURQUOI CET ECART ?



Des carrières moins continues :

Les femmes s'arrêtent plus souvent pour élever les enfants.



Plus de temps partiels

et des salaires en moyenne plus faibles.



Moins de revenus,

c'est moins de cotisations.



Résultat : des pensions de retraite plus faibles.

CE QUI CHANGE A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

LES ENFANTS POURRONT DAVANTAGE COMPTER POUR LA CARRIERE LONGUE

Jusqu'à 2 trimestres liés aux enfants pourront être pris en compte dans le décompte des trimestres permettant de bénéficier d'une retraite anticipée pour carrière longue.

Concrètement ?

ATTENTION : CE NE SONT PAS 2 TRIMESTRES DE RETRAITE EN PLUS mais la prise en compte de 2 trimestres supplémentaires dans le calcul de la durée nécessaire pour bénéficier de la carrière longue si toutes les conditions sont remplies. Ces trimestres sont liés à la **maternité, à l'adoption ou à l'éducation des enfants** et pourront être retenus pour les femmes ayant commencé à travailler jeune si elles remplissent notamment la durée d'assurance.

1 ENFANT

La retraite sera calculée sur la moyenne des

24

MEILLEURES ANNEES

AU LIEU DE

25

AUJOURD'HUI

2 ENFANTS

La retraite sera calculée sur la moyenne des

23

MEILLEURES ANNEES

QUEL EFFET ?

Cette mesure aura pour effet
**DE REMONTER LE NIVEAU DES
PENSIONS DE RETRAITE POUR
LES FEMMES.**



À RETENIR

- ⚠ Ces mesures ne concernent que les femmes qui partiront à la retraite à partir du 1^{er} septembre 2026.
- ⚠ Elles ne combleront pas l'écart de 38% mais elles seront un coup de pouce.
- ⚠ L'égalité réelle entre les femmes et les hommes passe aussi par l'égalité salariale et des carrières plus équitables !

**PARCE QU'UNE INEGALITE PENDANT LA CARRIERE
DEVIENT SOUVENT UNE INEGALITE A LA RETRAITE !**

PROCHE,
ACTIF,
humain !

S
N
P



syndicat.snap@francetravail.fr



<https://www.snap-francetravail.fr>

Scannez-moi pour adhérer

